

SOMMET DE DAKAR SUR LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

La société civile étale ses inquiétudes

Dakar le 26 janvier 2023 - Du 25 au 27 janvier Dakar abrite un sommet coorganisé par le Sénégal et la Banque africaine de développement pour « libérer le potentiel de production alimentaire » du continent.

Ce sommet vise à promouvoir entre autres de nouvelles variétés de semences adaptées aux changements climatiques avec des accords concrets de la BAD dans la continuité de sa stratégie intitulée « Nourrir l'Afrique » lancée en 2015. Ce sera aussi l'occasion pour les pays participants de présenter leurs plans ou « pactes nationaux » devant les partenaires pour obtenir des financements.

Au Sénégal, l'enjeu selon le ministre de l'Agriculture, des Equipements rurales et de la Souveraineté Alimentaire est nourrir plus, et nourrir mieux, « *sans changer ce que l'on mange, et mettre des stratégies qui nous permettront dans les cinq prochaines années d'être autosuffisants pour certaines productions, et pour d'autres, avoir de bons niveaux de production* ».

Toutefois, ce besoin d'augmenter la productivité présente des inquiétudes pour nous en tant que membre de la société civile. De réelles menaces pèsent en effet sur les exploitations familiales. Car la productivité engendre un besoin accru de surfaces agricoles disponibles pouvant conduire à des accaparements des terres de petits producteurs, leur empêchant de satisfaire des besoins essentiels.

Au cours des dix dernières années, d'importantes étendues de terres ont été accaparées en Afrique par des intérêts agro-industriels. Dans un récent rapport publié, le Land Matrix estime que 50 % des transactions d'investissement foncier en Afrique ont eu lieu sur des terres utilisées par de petits agriculteurs, principalement en Éthiopie, au Sénégal, au Ghana, au Mozambique, en Sierra Leone, en Tanzanie et en Ouganda.

Parmi les technologies de l'agriculture intelligente face au climat (AIC) promues lors du Sommet de Dakar II, figure le maïs économe en eau et intelligent face au climat, qui est promu par le programme "Technologies for African Agricultural Transformation (TAAT) Maize Compact" de la Banque africaine de développement. La promotion et l'introduction de maïs et d'autres semences hybrides risquent d'être un phénomène dévastateur pour les semences paysannes qui nourrissent la population africaine. Une pratique qui va à l'encontre des principes de la souveraineté alimentaire dont l'une des bases est de contrôler la production, l'approvisionnement, la conservation et les échanges de semences paysannes entre les communautés.

«Ce sommet qui favorise ces semences résistantes aux changements climatiques est une voie utilisée par les multinationales pour mettre en place un système de dépendance accrue de l'alimentation des pays africains. Pour ne rien arranger, il intervient dans un contexte où le Sénégal vient de voter une loi sur la biosécurité, autorisant l'introduction d'organismes génétiquement modifiés dans le territoire », a

regretté Amadou Kanouté, Directeur Exécutif de l'Institut Panafricain pour la Citoyenneté, les Consommateurs et le Développement (CICODEV Afrique).

L'affirmation du Sommet selon laquelle une « agriculture intelligente face au climat » (AIC) est nécessaire pour lutter contre l'insécurité alimentaire ne repose sur aucun fondement scientifique.

Dans une pétition signée par les organisations de la société civile africaine, l'ONG GRAIN explique comment l'AIC a été conçue par des entreprises agroalimentaires pour contrer le soutien croissant à l'agroécologie dans les forums internationaux sur l'agriculture et le changement climatique. Le terme étant propulsé dans le courant dominant par les entreprises d'engrais, à travers une campagne de lobbying et une alliance mondiale d'entreprises, de gouvernements et d'agences multilatérales comme la Banque mondiale et la FAO. Aujourd'hui, l'AIC peut inclure une gamme de pratiques destructrices telles que la monoculture à grande échelle, l'élevage industriel ou les OGM.

L'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA), qui compte parmi ses membres de petits exploitants agricoles, des éleveurs, des chasseurs-cueilleurs, des peuples autochtones et des organisations de consommateurs, s'est toujours employée à expliquer que les pratiques agroécologiques et autochtones sont la bonne voie à suivre pour que les agriculteurs africains survivent à la crise climatique. « *Ce qui nous inquiète c'est que le sommet parle de souveraineté en omettant des spéculations majeures en Afrique et dans le Sahel en particulier: le mil, le sorgho et le Niébé. Ces cultures ont une diversité immense permettant leur développement dans divers climats. Ce sont elles qui sont réellement intelligentes face au climat* », a déclaré Famara Diedhiou, chargé de programme AFSA/ Afrique de l'ouest

La promotion des techniques et les pratiques de l'agriculture industrielle au détriment des pratiques endogènes agroécologiques qui sont la base d'une souveraineté alimentaire agroécologique, remet au gout du jour la question de l'incohérence des politiques alimentaires du Sénégal.

L'Institut Panafricain pour la Citoyenneté, les Consommateurs et le Développement dénonce le processus non inclusif lié à la préparation de ce sommet. Les organisations de la société civile qui œuvrent quotidiennement pour l'accès à la souveraineté alimentaire au Sénégal n'ont pas été consultées et impliquées dans le processus de préparation de ce sommet

C'est pour toutes ces raisons que nous exhortons les participants au Sommet de Dakar II et à l'Etat du Sénégal à :

- Revenir sur la promulgation de la loi sur la biosécurité
- Promouvoir l'agroécologie en lui accordant des ressources adéquates dans la finance climatique
- Mettre fin à l'accapement des terres ;
- rejeter les approches basées sur l'AIC qui renforcent les grandes entreprises semencières et agro-industrielles
- soutenir les initiatives des agriculteurs africains et organisations qui luttent pour la souveraineté alimentaire et l'agroécologie.

Pour plus de détails contactez-le : 78 1715327 / 774991133/ 775890794

